

Portrait social

Caf de la Martinique



En Martinique, **201 700 habitants** sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 56% de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie de 54% à 58% selon les communautés de communes.

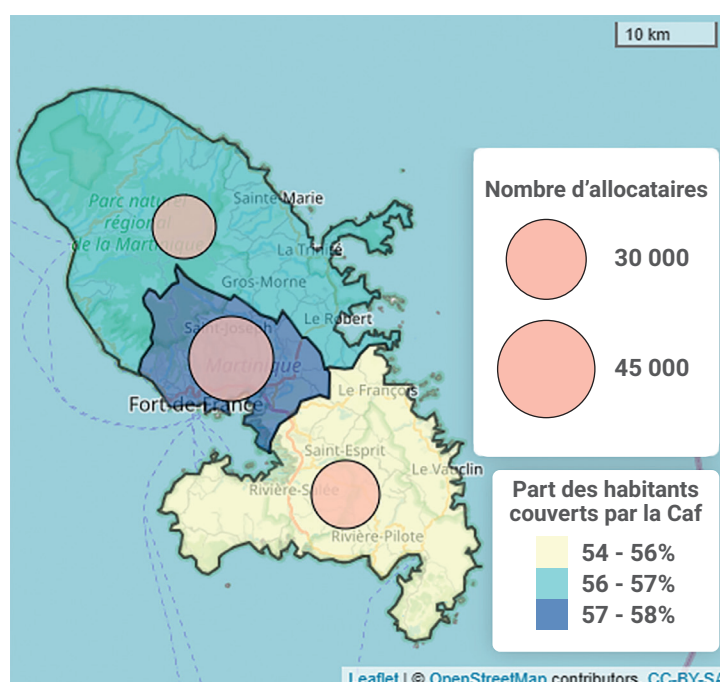
Le département se caractérise par une proportion moins importante de familles avec enfants (46% en Martinique, 49% au niveau national) dont 65% sont des familles monoparentales (32 % au niveau national).

1 200 étudiants bénéficient d'une aide, soit 1,2 % de l'ensemble des allocataires (5 % au niveau national).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à la réduction des inégalités de revenu. 31% des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (15% au niveau national).

50 800 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 307 €. **Dans ces foyers précaires, vivent 37 500 enfants.**

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la CAF



Sources : Caf 30/06/2024 (Sans les Allocataires percevant l'allocation de rentrée scolaire)
- INSEE RP 01/01/2021 © IGN © Geofla 2.0.2022

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/s_ben_com_f/table/

Portrait social

Caf de la Martinique



Petite
enfance



Enfance et
parentalité



Logement et
cadre de vie



Solidarité
et insertion



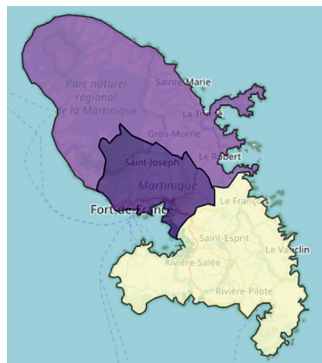
Zoom
EAJE



Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en 2022



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant

48,3 - 50%
50 - 51,6%
51,6 - 56,8%
56,8 - 62%

Sources : Éducation nationale (Depp), Insee (Rp), CNAF, Acof, Drees, Msa 2022 © IGN © GeoFla 2.0.2022

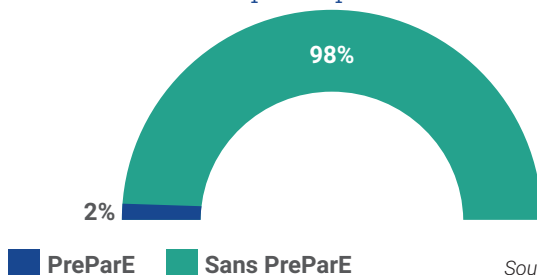
La Caf de la Martinique soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles.

En 2022, 5 800 places sont disponibles pour les familles.

La Martinique, avec 55 places offertes pour 100 enfants, se classe parmi les plus grandes capacités d'accueil de l'ensemble des départements de France.

Sur le département, les assistants maternels en proposent 1 200 places, soit 21% de l'ensemble des places offertes (52% au niveau national).

Enfants couverts par la prestation PreParE



Source : Caf 2024

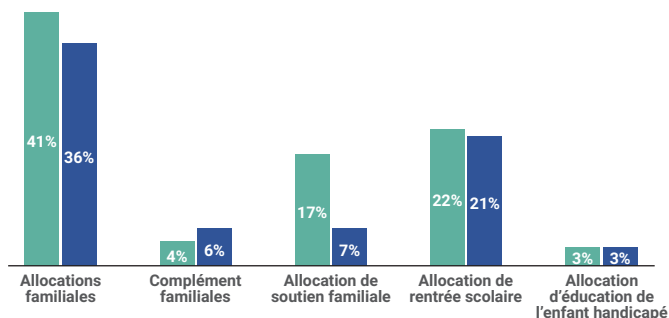
Pour les familles souhaitant interrompre leur activité et garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : **≈170 enfants ont des parents qui la perçoivent, ≈soit 2%.**



Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

Répartition des allocataires par prestations

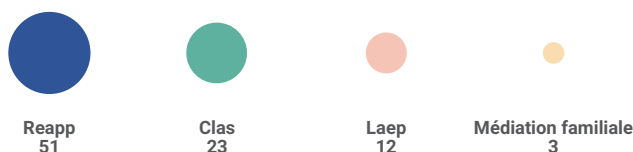


Source : Caf 2024

La Caf de la Martinique contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

- 41% des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 4% obtiennent un complément familial,
- 22% reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,
- 18% perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- 3% sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

Les structures financées en 2024



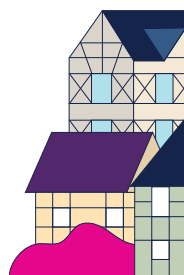
Source : Caf 2024

La Caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

Reapp : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents
Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/txcouv_pe_epci/table/?disjunctive.annee

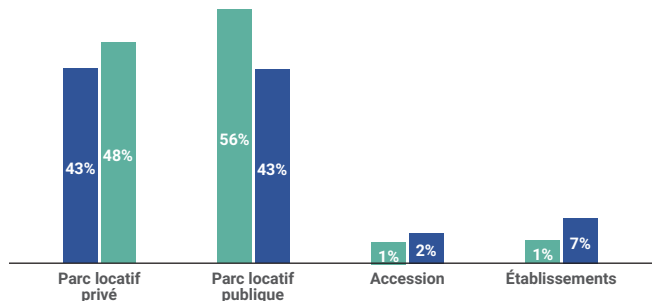




Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement.

Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2024

Au mois de juin 2024, **34 200 foyers martiniquais** reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **67 700 personnes, soit 19% de la population totale** du département.

La Martinique se caractérise par une proportion plus importante de bénéficiaires d'aides au logement dans le parc locatif public (56% en Martinique, 43% au niveau national).

Montant moyen d'aide au logement selon la structure du parc

	Martinique	National
Parc locatif privé	287€	238€
Parc locatif public	277€	220€
Accédants	186€	183€
En établissements	157€	211€

Source : Caf 2024

Quelque soit le type de logement, les montants moyens de l'aide au logement sont supérieurs en Martinique par rapport à la moyenne nationale, avec des écarts de -54 € à +57 €.

Ces écarts pourraient s'expliquer par un niveau de loyer globalement plus élevé, une proportion plus importante de familles monoparentales ou précaires, ainsi qu'un contexte socio-économique spécifique à l'île (coût de la vie, rareté du logement social, pression foncière).



Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par :

- le versement du Revenu de Solidarité Active (Rsa) à **32 100 foyers** sur le territoire Martiniquais.
- **34 600 allocataires martiniquais** bénéficiaires de la Prime d'Activité, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi, soit 33 % des foyers allocataires martiniquais (33 % au niveau national).

Également incitative à la reprise d'une activité, la Prime d'Activité est cumulée au Rsa pour 5 200 foyers en 2024.

- **9 600 personnes** souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (Aah). 68% d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein (59 % au niveau national).

Martinique : Solidarité et insertion

32 100

BÉNÉFICIAIRES
DU RSA

15,2%

DES BÉNÉFICIAIRES
ONT MOINS DE 30 ANS

63,1%

SONT DES PERSONNES
ISOLÉES

10,5%

SONT DES FAMILLES
BÉNÉFICIAIRES DE LA
MAJORATION ISOLEMENT*

* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/al_s_type_parc_com_f/



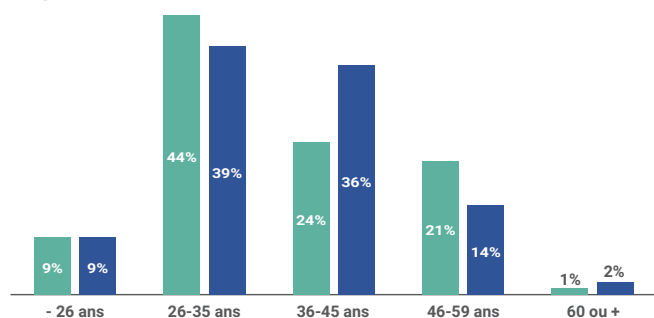
ZOOM | AVVC

Aide d'urgence pour les Victimes de Violences Conjugales

Une nouvelle aide existe, pour les victimes de violences conjugales, depuis le 1^{er} décembre 2023. L'expression «violences conjugales» désigne l'ensemble des violences (physiques, psychologiques ou économiques) commises au sein du couple par le conjoint, le concubin ou le partenaire pacsé, y compris lorsqu'ils ne cohabitent pas. Cette aide est versée même si la victime n'est plus en couple avec l'auteur présumé. En revanche, les violences intrafamiliales non conjugales n'entrent pas dans le périmètre de l'AVVC. La violence doit être attestée par la présentation d'un dépôt de plainte, d'un signalement adressé au procureur de la République ou d'une ordonnance de protection délivrée par le Juge aux affaires familiales. Cette aide ne peut être versée qu'une fois par période de 12 mois pour un même auteur des faits, ainsi au bout d'un an, la victime peut demander à nouveau l'aide. Le montant de la prestation dépend de la présence et du nombre d'enfants à charge et de la situation financière du bénéficiaire. Plus le revenu de la personne est élevé, plus le montant de l'AVVC est minoré.

162 personnes ont perçu l'Aide d'urgence pour les Victimes de Violences Conjugales en Martinique, entre décembre 2023 et novembre 2024. Elles ont été au nombre de 35 085 sur la France entière. 83 % des bénéficiaires AVVC vivent en milieu urbain (76% au niveau national). Sur ces douze mois, le montant total versé pour cette aide dans le département a été de 138 254 €, pour un montant moyen par bénéficiaire de 853 € (890 € en moyenne nationale).

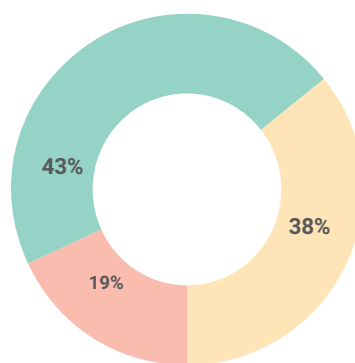
Âge des bénéficiaires et composition familiale



Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

- 44% des bénéficiaires martiniquais ont entre 26 et 35 ans et 24% entre 36 et 45 ans.
- 23% des bénéficiaires n'ont pas d'enfant. La part des familles avec un enfant (36%) est plus importante en Martinique qu'au niveau national (26%) et inversement pour les familles de deux enfants et plus (41% vs 44%).
- 20% des bénéficiaires ont au moins un enfant de moins de 3 ans (23% au niveau national).

Activité des bénéficiaires AVVC



Actifs occupés Actifs inoccupés Inactifs

Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

43% des allocataires de l'AVVC sont actifs avec un emploi. C'est plus que ce que l'on observe au niveau de la moyenne de la France entière (45%).

Précarité et Minima sociaux

	Part des bénéficiaires AVVC percevant le Rsa ou l'Aah	Part des bénéficiaires AVVC percevant la Ppa	Part des bénéficiaires AVVC sous le seuil de bas revenus
Martinique	52%	34%	58%
France	37 %	35 %	57 %

Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

- 52% perçoivent le RSA ou l'AAH, soit une proportion plus forte que le niveau national (37%),
- 34% sont bénéficiaires de la Prime d'activité (35% au niveau national),
- 58% vivent sous le seuil de bas revenu (57% au niveau national).